

Grille tarifaire Métrovélo

(À compter du 1er mai 2018)

Location vélo standard

Location d'un vélo (en euros TTC)	Plein tarif***	Tarif réduit *	-25 ans	Tarif solidaire QF<661
1 jour	3	3	3	3
1 mois	25	19	15	8
1 trimestre	60	45	36	16
1 an	132	96	72	48
<i>Caution **</i>	<i>200</i>	<i>200</i>	<i>200</i>	<i>100</i>

*Tarif réduit : abonné TAG, Transisère, TER, Citélib et groupe de plus de 10 personnes.

**Caution : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB carte bancaire (empreinte)). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement de la caution. En cas d'opposition à un prélèvement de caution son montant sera majoré de 200€ pour le plein tarif / tarif réduit / -25ans et de 100€ pour le tarif solidaire.

***Plein tarif : En cas de pic de pollution sur le territoire métropolitain le plein tarif "1 jour" est fixé à 1,5€ à partir du seuil d'alerte de niveau N2. Après deux jours d'activation du niveau N2 de pic de pollution, le plein tarif "1 jour" devient gratuit. Cette gratuité peut-être reconductible de jour en jour si le pic de pollution continue, cependant chaque utilisateur devra rendre son Métrovélo à la fin de la journée de location.

Location vélo pliant premium

Location d'un vélo Pliant premium (en euros TTC)*	Plein tarif	Tarif réduit **	-25 ans	Tarif solidaire QF<661
1 jour	3	3	3	3
1 mois	25	19	15	8
1 trimestre	60	45	36	16
<i>Caution ***</i>	<i>1000</i>	<i>1000</i>	<i>1000</i>	<i>500</i>

*La location d'un vélo pliant premium ne pourra excéder 3 mois pour une même personne sur une année glissante, la

**Tarif réduit : abonné TAG, Transisère, TER, Citélib et groupe de plus de 10 personnes.

*** Caution : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB carte bancaire (empreinte)). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement de la caution. En cas d'opposition à un prélèvement de caution son montant sera majoré de 200€ pour le plein tarif / tarif réduit / -25ans et de 100€ pour le tarif solidaire.

Location vélocargo, vélo à assistance électrique, tandem*

Location vélocargo, vélo à assistance électrique, tandem (en euros TTC)	Plein tarif	Tarif réduit** et - 25 ans	Tarif solidaire QF<661
1 jour	13	10	6
1 semaine	50	38	16
1 mois	150	114	48
1 trimestre	350	262	93
<i>Caution ***</i>	<i>1000</i>	1000	500

*La location d'un vélocargo ne pourra excéder 3 mois pour une même personne sur une année glissante, la location d'un tandem ne pourra excéder 1 semaine pour une même personne sur une année glissante

**Tarif réduit : abonné TAG, Transisère, TER, Citélib et groupe de plus de 10 personnes.

***Caution : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB) ou par carte bancaire (empreinte). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement de la caution. En cas d'opposition à un prélèvement de caution son montant sera majoré de 200€ pour le plein tarif / tarif réduit / -25ans et de 100€ pour le tarif solidaire.

Location place en consigne

Location d'une place de consigne (en euros TTC)	Tarif
1 jour	2
1 mois	12
1 an*	49
Option entretien	40
<i>Caution de la clef **</i>	50

* La location d'une place en consigne annuelle donne droit au prêt d'un cadenas U et au gravage bicycode de son vélo

**Caution : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB) ou par carte bancaire (empreinte). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement de la caution. En cas d'opposition à un prélèvement de caution son montant sera majoré de 50€.

Autres prestations

Location d'accessoires et autres prestations (en euros TTC)	Tarif
Antivol, casque, panier, porte-bébé	gratuit
Remorque (1 jour)	3
Sacoche (en plus de la location d'un Métrovélo standard)	10€/an, 5€/trimestre, 3€/mois, 2€/semaine, 1€/jour
Marquage vélo Bicycode	5
Carte à puce pour accès aux consignes collectives	5
Envoi à domicile de la clef de la consigne	2
Dépannage sur site	5

Dégradations

Dégradation niveau 1 5 euros TTC	Dégradation niveau 2 10 euros TTC	Dégradation niveau 3 20 euros TTC	Dégradation niveau 4 40 euros TTC	Dégradation niveau 5 60 euros TTC	Dégradation niveau 6 80 euros TTC
Pédale	Bris de rayon	Fourche	Roue arrière vélo standard	Coussin de banquette vélocargo	Porte bébé vélocargo
Tige de selle vélo standard	Pneu vélo standard	Roue avant vélo standard	Remorque	Roue avant vélocargo / vélo à assistance électrique	Sacoche vélocargo
Phare arrière ou avant vélo standard	Garde-boue	Attache remorque	Cadre	Caisse avant vélocargo	Barre de maintien et repose pied vélocargo
	Panier	Antivol menotte	Dégradation consigne du fait de l'utilisateur	Pédalier vélocargo / vélo à assistance électrique	Roue arrière vélocargo
	Clé antivol U	Antivol U vélo standard	Harnais enfants vélocargo	Capote de pluie vélocargo	Batterie vélo à assistance électrique
	Béquille Vélo standard	Porte bébé vélo standard	Porte bagage vélocargo / vélo à assistance électrique		
	Porte-bagage vélo standard	Carter	Antivol U vélocargo / vélo à assistance électrique		
	Selle vélo standard	Toile remorque	Béquille vélocargo		
	Cintre	Clef consigne	Adaptateurs sièges bébé		

			vélocargo		
	Levier frein vélo standard	Tige de selle vélocargo/ vélo à assistance électrique			
	Etriers vélo standard	Pneu vélocargo/vélo à assistance électrique			
	Manette de vitesse vélo standard	Dérailleur arrière vélocargo / vélo à assistance électrique			
	Pédalier vélo standard	Manette de vitesse vélocargo / vélo à assistance électrique			
	Casque	Tige de selle vélocargo / vélo à assistance électrique			
	Potence	Selle vélocargo / vélo à assistance électrique			
	Fixation panier	Frein vélocargo / vélo à assistance électrique			
		Phare vélocargo / vélo à assistance électrique			
		Sacoche			

Retard et vol

Retard	
Retard pour la restitution d'un vélo standard loué	4 euros par jour de retard (toute journée commencée est due)
Retard pour la restitution d'un vélocargo loué	15 euros par jour de retard (toute journée commencée est due)
Retard pour la restitution de la clef d'une consigne Box	1 euro par jour de retard (toute journée commencée est due)

En cas de vol ou dès 25 jours de retard pour la restitution du vélo ou de la clef consigne, la caution sera encaissée. Si le vélo ou la clé consigne est rendu en agence au-delà du 25ème jour, la caution ne sera pas restituée à l'utilisateur.

Location racks vélos événementiels

Mise à disposition de racks vélos événementiels	Tarif
Mise à disposition au Technicentre Métrovelo	gratuit
Déplacement des remorques sur site (prix/remorque aller et retour)	200
Déplacement des remorques sur site et installation des racks (prix/remorque aller et retour)	500
Retard de restitution - Coût par jour et par remorque	50
Non restitution d'un rack	600
Non restitution d'une remorque	3720

Gestes commerciaux

Le service Métrovélo peut être amené, pour diverses raisons, à rembourser une partie de l'abonnement. Ce remboursement peut intervenir uniquement pour la location d'un vélo ou d'un emplacement de consigne supérieur à 1 mois. Grenoble Alpes Métropole procédera au remboursement à l'utilisateur au prorata du temps restant avant la fin du contrat, étant précisé que tout mois commencé est dû. Toute demande de remboursement doit être formulée par écrit par l'utilisateur auprès de l'exploitant du service.

Situations empêchant la pratique du vélo et permettant le remboursement partiel d'un abonnement:

- Accident / maladie / grossesse,
- Congé parental,
- Licenciement,
- Décès,
- Déménagement,

Justificatifs à fournir :

- Copie de l'arrêt maladie ou certificat médical,
- Copie de l'attestation de congé parental,
- Attestation de cessation d'activité,
- Acte de décès,
- Attestation de nouveau domicile,

Le service Métrovélo pourra également rembourser la caution, si celle-ci a été encaissée et le vélo retrouvé dans un second temps.

Outre les cas énumérés ci-dessus, un geste commercial peut être accordé par Grenoble Alpes Métropole, sous forme de bon de gratuité, pour des places en consignes ou de la location de Métrovélo. Toute demande de geste commercial doit être formulée par écrit par l'utilisateur auprès de l'exploitant du service.

Ces gestes commerciaux peuvent s'appliquer dans le cas suivants :

- Ajustement d'abonnement en cas de tarif réduit/solidaire non appliqué,
- Vol ou vandalisme dans les consignes Métrovélo,
- Retard de restitution de vélo ou clef justifiés,
- Arrêt de services anciennement proposés par Métrovélo,
- Erreur d'attribution de place dans une Métrovélobox.

Justificatifs à fournir :

- Facture d'achat de l'autre titre de transport/justificatif de quotient familial,
- Copie du dépôt de plainte,
- Facture/relevé de crédit carte Ourà justifiant le montant à rembourser.

A la demande exclusive de Grenoble-Alpes Métropole, des locations de vélos ou d'emplacements de consigne, des kits, des marquages de vélo peuvent être offerts à l'occasion de concours, jeux, événements comme la "Faites du vélo", le challenge mobilité entreprise, la mallette des nouveaux arrivants, et autres événements... Ces lots ne dispensent pas du versement de la caution et des éventuelles pénalités de retard ou dégradations.